

Lobbès, le 26 septembre 2024

**Monsieur le bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les échevins,
Mesdames et Messieurs les conseillers.**

Conformément à l'article L1122-12, alinéa 1^{er}, du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu

LE LUNDI 7 OCTOBRE 2024 À 19 HEURES 30
AU SALON COMMUNAL (PLACE COMMUNALE DE LOBBES)

L'ordre du jour est le suivant :

SÉANCE PUBLIQUE

- 1. Finances communales — Comptes annuels pour de l'exercice 2023 de la commune de Lobbès — Approbation — Communication**
- 2. Finances communales — Patrimoine communal — Vente d'une parcelle de terrain sise rue des Nerviens — Approbation des conditions — Décision — Vote**
- 3. Finances communales — Relais nautique — Indexation d'une garantie bancaire appelable à première demande — Approbation — Décision — Vote**
- 4. C.P.A.S. — Comptes annuels de l'exercice 2023 — Approbation — Vote**
- 5. C.P.A.S. — Modification budgétaire n°1 (services ordinaire et extraordinaire) de l'exercice 2024 — Approbation — Vote**
- 6. Fabrique d'Eglise Sainte-Geneviève — Budget de l'exercice 2025 — Approbation par expiration de délai — Communication**
- 7. Fabrique d'Eglise Saint-Ursmer — Budget de l'exercice 2025 — Approbation par expiration de délai — Communication**
- 8. Fabrique d'Eglise Saint-Rémy — Budget de l'exercice 2025 — Approbation par expiration de délai — Communication**
- 9. Cadre de vie — Mise en œuvre du Règlement Général de Police de la zone Binche-Anderlues-Lermes — Adoption d'un règlement complémentaire — Règlement communal en matière de délinquance environnementale — Approbation — Vote**
- 10. Cadre de vie — Service Environnement — Projet d'éco-pâturage sur la parcelle communale Rue des Déro-dés à 6540 Lobbès — Convention d'occupation à titre précaire et gratuit — Décision — Vote**

11. Cadre de vie — Service énergie — Convention cadre avec l'intercommunale ORES Assets — Modernisation du parc d'éclairage public — Travaux 2024 — Remplacement de 138 points lumineux — Décision — Vote

12. Cadre de vie — Service énergie — Convention cadre avec l'intercommunale ORES Assets — Modernisation du parc d'éclairage public — Travaux 2024 — Remplacement de 138 points lumineux — Choix du financement — Décision — Vote

13. Enseignement — Fonctionnement des écoles communales de Lobbes — Adoption du règlement d'ordre intérieur (R.O.I.) — Décision — Vote

14. Enseignement — Fonctionnement des écoles communales de Lobbes — École fondamentale de Lobbes Bonniers-Centre (FASE n°1550) et école fondamentale de Mont-Sars (FASE N°1548) — Adoption d'un règlement des études — Décision — Vote

15. Enseignement — Fonctionnement des écoles communales de Lobbes — École fondamentale de Lobbes (FASE n°1550) — Implantation scolaire de Lobbes Bonniers (FASE n°3111) — Adoption du projet d'établissement — Décision — Vote

16. Enseignement — Fonctionnement des écoles communales de Lobbes — École fondamentale de Lobbes (FASE n°1550) — Implantation scolaire de Lobbes Centre (FASE n°3110) — Adoption du projet d'établissement — Décision — Vote

17. Enseignement — Fonctionnement des écoles communales de Lobbes — École fondamentale de Mont-Sars (FASE n°1548) — Implantation scolaire de Mont-Sainte-Genève (FASE n°3108) — Adoption du projet d'établissement — Décision — Vote

18. Enseignement — Fonctionnement des écoles communales de Lobbes — École fondamentale de Mont-Sars (FASE n°1548) — Implantation scolaire de Sars-La-Buissière (FASE n°3109) — Adoption d'un projet d'établissement — Décision — Vote

19. Affaires générales — Séance du conseil communal — Procès-verbal de la séance du 29 août 2024 — Approbation

20. Questions orales et écrites d'actualité au Collège communal

SÉANCE À HUIS CLOS

21. Service Enseignement — Personnel enseignant — École fondamentale de Lobbes Bonniers-Centre — Implantation du Centre — Section maternelle — Désignation à titre temporaire d'une institutrice maternelle, dans le cadre de l'absence pour maladie d'une institutrice définitive — Ratification — Vote

22. Service Enseignement — Personnel enseignant — École fondamentale de Lobbes Bonniers-Centre — Appel à candidatures : Missions SEE — Année scolaire 2024-25 — Désignation d'une institutrice maternelle — Ratification — Vote

23. Service Enseignement — Personnel enseignant — École fondamentale de Lobbes Bonniers-Centre — Implantation des Bonniers — Section maternelle — Désignation à titre temporaire d'une institutrice maternelle, dans le cadre de l'absence pour maladie d'une institutrice définitive — Ratification — Vote

24. Service Enseignement — Personnel enseignant — École fondamentale de Mont-Sars - Implantation du Sars-la-Buissière — Section maternelle — Désignation à titre temporaire d'une institutrice maternelle, dans le cadre de l'absence pour maladie d'une institutrice définitive — Ratification — Vote

25. Service Enseignement — Personnel enseignant — Écoles fondamentale de Mont-Sars — Implantations de Mont-Sainte-Geneviève et de Sars-la-Buissière - Section maternelle — Désignation à titre temporaire d'une institutrice maternelle, dans le cadre de l'absence pour maladie d'une institutrice définitive — Ratification — Vote

26. Service Enseignement — Personnel enseignant — École fondamentale de Lobbes Bonniers-Centre — Implantation des Bonniers — Section primaire — Désignation à titre temporaire d'une institutrice primaire, dans le cadre d'un emploi temporairement vacant — Ratification — Vote

27. Service Enseignement — Personnel enseignant — École fondamentale de Lobbes Bonniers-Centre — Implantation du Centre — Section primaire — Désignation à titre temporaire d'une institutrice primaire, dans le cadre du congé pour mission d'un instituteur définitif — Ratification — Vote

28. Service Enseignement — Personnel enseignant — École fondamentale de Lobbes Bonniers-Centre - Implantation du Centre — Section primaire — Désignation à titre temporaire d'une institutrice primaire, dans le cadre de l'absence pour raison médicale d'une institutrice temporaire prioritaire — Ratification — Vote

29. Service Enseignement — Personnel enseignant — École fondamentale de Mont-Sars — Implantation de Sars-la-Buissière — Section primaire — Désignation à titre temporaire d'une institutrice primaire, dans le cadre de l'absence pour raison médicale d'une institutrice définitive — Ratification — Vote

30. Service Enseignement — Personnel enseignant — École fondamentale de Mont-Sars — Implantation de Sars-la-Buissière — Section primaire — Désignation à titre temporaire d'une institutrice primaire, dans le cadre de l'absence d'une institutrice définitive, en disponibilité précédant la pension de retraite — Ratification — Vote

31. Service Enseignement — Personnel enseignant — Écoles fondamentales — Section primaire — Cours de Philosophie et citoyenneté, cours de morale, Accompagnement personnalisé, remplacement — Désignation à titre temporaire d'une enseignante — Ratification — Vote

32. Service enseignement — Personnel enseignant — Écoles fondamentales — Congé pour l'exercice d'une fonction également ou mieux rémunérée — Demande d'un maître spécial — Année scolaire 2024- 2025 — Ratification — Vote

33. Service Enseignement — Personnel enseignant — Écoles fondamentales — Section primaire — Cours de Philosophie et citoyenneté, cours de dispense — Désignation à titre temporaire d'une institutrice définitive en congé pour exercer une fonction également ou mieux rémunérée — Ratification — Vote

34. Personnel enseignant — Ecole fondamentale de Mont (FASE n°1548) - Implantation de Mont-Sainte-Geneviève (FASE n°3108) — Désignation à titre temporaire d'une institutrice primaire, non prioritaire, dans le cadre d'une absence pour raison médicale d'un instituteur définitif — Période du 27.08.2024 au 03.09.2024 — Ratification — Vote

En application de l'article 21 du R.O.I., le Directeur général f.f. et la Directrice financière se tiendront à votre disposition :

le MERCREDI 2 octobre 2024 de 14 heures à 16 heures.

le JEUDI 3 octobre 2024 de 16 heures à 18 heures.

Si vous désirez consulter les dossiers en dehors des permanences, veuillez prendre rendez-vous avec le Directeur général f.f. au 071/59 77 31.

Nous vous adressons, nos meilleures salutations.

Par le Collège,

Le directeur général f.f.

Fontaine
Pierre Fontaine



Le Bourgmestre

Bauduin
Lucien Bauduin